

**Séance du mardi 28 mai 2024**

Date de la convocation: 17/05/2024

**Membres en exercice :**  
8

*L'an deux mille vingt-quatre et le vingt-huit mai l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Delphine FEUILLADE BRIERE à 18 h 00*

**Présents :** 7

**Présents :** Delphine FEUILLADE BRIERE, Jean BYKENS, Emmanuel VERILHAC, Valentin BESNIER, Philippe BRILLANT, Emilie MALEYSSON, Daniel GINIER

**Votants :** 7

**Secrétaire de séance:**

**Représentés:**

**Excusés:** Ronna CHALVET

**Absents:**

**Objet: Versement d'une avance du budget principal au budget annexe photovoltaïque - DE\_2024\_52**

Madame le Maire explique au conseil municipal que nous devons revoir notre délibération relative à l'avance du budget principal au budget annexe photovoltaïque.

Pour rappel, le conseil municipal avait voté le versement d'une avance de 706.41 € en fonctionnement et de 3 293.59€ en investissement soit un total de 4 000 €.

Notre trésorerie nous informe que le versement de l'avance doit être imputé uniquement en section d'investissement, il est donc proposé

- De verser l'avance par l'émission d'un mandat au chapitre 27 – article 276348 créance autre commune d'un montant de 4 000 € sur le budget principal
- D'encaisser l'avance par l'émission d'un titre au chapitre 16 – article 1641 autre emprunt d'un montant de 4 000 € sur le budget annexe photovoltaïque

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal,

- Le versement de l'avance du budget principal vers le budget annexe photovoltaïque

Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits.

Le Maire,  
Delphine FEUILLADE BRIERE

